

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00302
Numéro SIREN : 499 128 783
Nom ou dénomination : NCI INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2018 sous le numéro de dépôt 701

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS



345784

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/000701**
n° de gestion : **2007B00302**
n° SIREN : **499 128 783 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 16/03/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

NCI INGENIERIE - Société par actions simplifiée
34 avenue Jean Breton ZONE INDUSTRIELLE LE LAC 07000 Privas -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



345784

NCI INGENIERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 350 000,00 €

Siège social : Zone Industrielle Le Lac

34, Avenue Jean Breton

07000 – PRIVAS (Ardèche)

RCS AUBENAS B. 499 128 783 (2007

SIRET : 499 128 783 00010

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

D'AUBENAS

Dépôt n°

2013 du 1613

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Assemblée Générale Ordinaire du 20 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 161 239,71 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat 2016/2017 161 239,71 €

A affecter..... 161 239,71 €

Affectation :

Soit :

- A titre de dividendes..... 157 500,00 €
- Autres réserves..... 3 739,71 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 4,50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

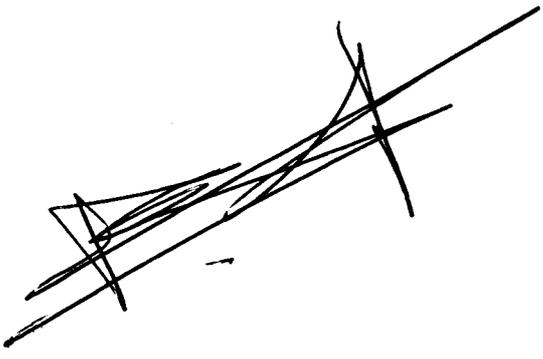
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2015/2016	129 500,00 €		
2014/2015	77 000,00 €		
2013/2014	78 750,00 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Pierre NUOVO





SORGEC AUDIT

SAS NCI INGENIERIE
34, avenue Jean Breton
Z.I. Le Lac
07000 PRIVAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 Juin 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30/10/2003, et renouvelée par les Assemblées des 14/12/2009 et 21/12/2015 nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SAS NCI INGENIERIE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

REÇU le

16 MARS 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons vérifié la cohérence de l'évaluation des en-cours de production sans relever d'anomalie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lachapelle sous Aubenas

Le 03/12/2017

Denis JOUVE

Commissaire aux comptes

SAS SORGEAUDIT

Parc d'Activités du Vinoble

360 chemin des Traverses

07260 LACHAPELLE S/ AUBENAS

Tél : 04 75 87 80 22 - Fax : 04 75 87 81 22

Siret 405 211 120 00 28 - AFE 1120 2

Formulaire obligatoirement à utiliser
(de l'Etat général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NCI INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					
Adresse de l'entreprise : 34 Avenue Jean Berton 37000 PRUVES		Durée de l'exercice précédent* : 12					
Numéro SIRET* : 4 9 9 1 2 8 7 8 3 0 0 0 1 0			Néant <input type="checkbox"/> *				
Exercice N clos le : 30/06/2017							
		Bip 1	Attesintes, provisions 2				
			Net 3				
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	42 230	AG	31 302	10 927
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 517	AS	10 517	
		Autres immobilisations corporelles	AT	48 086	AU	25 818	22 267
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	100 834	BK	67 639	33 195	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 239	BM	3 239	
		En cours de production de biens	BN	86 799	BO	86 799	
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	23 340	BW	23 340	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	298 569	BY	298 569	
		Autres créances (3)	BZ	87 100	CA	87 100	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CH	1 288 500	CE	1 288 500	
	Disponibilités	CF	232 729	CG	232 729		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 966	CI	8 966		
	TOTAL (III)		CJ	2 029 244	CK	2 029 244	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 130 078	IA	67 639	2 062 439	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Chaise de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cognac Group

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 3152

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NCI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 350 000)	DA	350 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	35 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	8 799		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	161 239		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	555 038		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	52 920		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	52 920		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 143		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	596 732		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	187 258		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	476 236		
	Dettes fiscales et sociales	DY	184 109		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 454 480		
	Écarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 062 439		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 267 222			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire l'article 57 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise: SAS NCI INGENIERIE		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD 1 687 539	FE	FF 1 687 539	
		FG 601 550	FH	FI 601 550	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 2 289 090	FK	FL 2 289 090	
	Production stockée*			FM 5 862	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 1 733	
	Autres produits (1) (11)			FQ 12	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 2 296 698	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 516 804	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV 340	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 1 004 737	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 20 962	
	Salaires et traitements*			FY 373 314	
	Charges sociales (10)			FZ 130 468	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*			GA 21 775
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)			GE 1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF 2 068 405		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 228 293	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 930	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)		GP 930		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 11 877	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)		GU 11 877		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV (- 10 946)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 217 346	

IRENVOIS : voir tableau n° 2053 ; * Des explications complémentaires sont données dans la notice n° 2032

Capital Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (annexé à l'IS A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NC1 INGENIERIE		Néant		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	6 453	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 453	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 453	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	62 560	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 304 082	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 142 842	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	161 239	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 733	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
(17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
Provisions pour risques et charges	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	6 453	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2012

Csigid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NCI INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 2 062 439 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 161 240 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 15 155 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 350	21 280	8 400	42 230
Immobilisations incorporelles	29 350	21 280	8 400	42 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 518			10 518
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 615	333		1 948
- Matériel de transport	18 307			18 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 818		6 987	27 832
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 632		1 632	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	66 890	333	8 619	58 604
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	96 240	21 613	17 019	100 834

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 350	10 353	8 400	31 303
Immobilisations incorporelles	29 350	10 353	8 400	31 303
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 518			10 518
- Installations générales, agencements et aménagements divers	196	227		423
- Matériel de transport	722	3 661		4 384
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 465	7 534	6 987	21 012
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 901	11 422	6 987	36 336
ACTIF IMMOBILISE	61 251	21 775	15 387	67 639

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 394 636 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	298 570	298 570	
Autres	87 100	87 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 966	8 966	
Total	394 636	394 636	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 350 000,00 EURO décomposé en 35 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	59 373		6 453		52 920
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	59 373		6 453		52 920
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			6 453		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 267 222 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	10 143	10 143		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 237	476 237		
Dettes fiscales et sociales	184 110	184 110		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	596 732	596 732		
Produits constatés d'avance				
Total	1 267 222	1 267 222		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 950			
(**) Dont envers les associés	596 732			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parv	16 275
Associés - intérêts courus	11 701
Conges à payer	52 240
Personnel - autres charges à payer	1 930
Ch sociales sur congés à payer	21 197
Charges sociales - charges à payer	618
Provision / impot	5 466
Total	109 427

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	8 966		
Total	8 966		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 400 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 875 EURO

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale :

l'engagement de retraite au 30/06/2016 est estimé à :

42764 dans le cas de départ volontaire à 65 ans

Actuellement le risque est couvert partiellement à hauteur de 28059 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



ARGEXCO ARDECHE GESTION EXPERTS

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

Lieu dit Le Péage
Z.A. La Motte
07210 BAIX
Tél : 0475859448
Fax : 0475638450
baix@groupevingtsix.com



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

NCI INGENIERIE

**34 Avenue Jean Breton
Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS**

COMPTES ANNUELS AU 30/06/2017

CERTIFIÉ CONFORME

Sommaire

Comptes annuels	1
Annexe aux comptes annuels	2
Documents fiscaux	13

Comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NCI INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 2 062 439 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 161 240 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 15 155 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 350	21 280	8 400	42 230
Immobilisations incorporelles	29 350	21 280	8 400	42 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 518			10 518
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 615	333		1 948
- Matériel de transport	18 307			18 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 818		6 987	27 832
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 632		1 632	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	66 890	333	8 619	58 604
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	96 240	21 613	17 019	100 834

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 350	10 353	8 400	31 303
Immobilisations incorporelles	29 350	10 353	8 400	31 303
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 518			10 518
- Installations générales, agencements aménagements divers	196	227		423
- Matériel de transport	722	3 661		4 384
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 465	7 534	6 987	21 012
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 901	11 422	6 987	36 336
ACTIF IMMOBILISE	61 251	21 775	15 387	67 639

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 394 636 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant en EUR	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	298 570	298 570	
Autres	87 100	87 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 966	8 966	
Total	394 636	394 636	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 350 000,00 EURO décomposé en 35 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations et reprises	Reprises au titre de la provision	Provisions au 31/12/2022
Litiges				
Garanties données aux clients	59 373		6 453	52 920
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total	59 373		6 453	52 920
Exploitation				
Financières			6 453	
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 267 222 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	10 143	10 143		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 237	476 237		
Dettes fiscales et sociales	184 110	184 110		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	596 732	596 732		
Produits constatés d'avance				
Total	1 267 222	1 267 222		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 950			
(**) Dont envers les associés	596 732			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parv	16 275
Associés - intérêts courus	11 701
Conges à payer	52 240
Personnel - autres charges à payer	1 930
Ch sociales sur congés à payer	21 197
Charges sociales - charges à payer	618
Provision / impot	5 466
Total	109 427

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Impôts
Charges constat.d avance	8 966		
Total	8 966		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 400 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 875 EURO

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale :

l'engagement de retraite au 30/06/2016 est estimé à :

42764 dans le cas de départ volontaire à 65 ans

Actuellement le risque est couvert partiellement à hauteur de 28059 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Documents fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NCI INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		34 Avenue Jean Breton 07000 PRIVAS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 9 1 2 8 7 8 3 0 0 0 1 0		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N clos le. 30/06/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	42 230	AG	31 302	10 927
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 517	AS	10 517	
		Autres immobilisations corporelles	AT	48 086	AU	25 818	22 267
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	100 834	BK	67 639	33 195	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 239	BM		3 239
		En cours de production de biens	BN	86 799	BO		86 799
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	23 340	BW		23 340
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	298 569	BY		298 569
		Autres créances (3)	BZ	87 100	CA		87 100
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 288 500	CE		1 288 500
	Disponibilités	CF	232 729	CG		232 729	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 966	CI		8 966	
	TOTAL (III)	CJ	2 029 244	CK		2 029 244	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 130 078	IA	67 639	2 062 439	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP			(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *							
Immobilités :							
Stocks :							
Créances :							

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NCI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 350 000)	DA			350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			8 799
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			161 239
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL			555 038
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			52 920
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			52 920
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			10 143
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			596 732
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			187 258
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			476 236
	Dettes fiscales et sociales	DY			184 109
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC			1 454 480
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			2 062 439
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 267 222	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NCI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	1 687 539
		FG	FH	FI	601 550
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	2 289 090
	Production stockée*			FM	5 862
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	1 733
	Autres produits (1) (11)			FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	516 804
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	340
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 004 737
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	20 962
	Salaires et traitements*			FY	373 314
	Charges sociales (10)			FZ	130 468
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	21 775
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 068 405
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	228 293
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	930
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	930
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	11 877
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	11 877
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(10 946)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	217 346

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS NCI INGENIERIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	6 453	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 453	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 453	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	62 560	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 304 082	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 142 842	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	161 239	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	1 733	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).	Exercice N		
	Provisions pour risques et charges	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	6 453
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032